



Projet d'Aménagement de la Basse Vallée du Mono (PBVM) et phase consolidation

Date D'approbation :

25/03/2009

25/09/2013

Région :

Maritime

Le PBVM a pour objet la réhabilitation de 89 ha de l'ancien périmètre d'Agomé Glozou et l'aménagement de 496,5 ha de nouveau périmètre d'extension dans la basse vallée du fleuve Mono. Il consiste également en la mise en œuvre de mesures d'accompagnement visant l'exploitation rationnelle desdits périmètres et la préservation de l'environnement.

Préfecture :

Bas-Mono

Le coût total hors taxes du Projet, estimé à 10 000 M FCFA, est financé à concurrence de 7 000 M FCFA (70%) par la BOAD, 1 861 M FCFA (18,61%) par la BADEA, 4 M FCFA (0,04%) par les Bénéficiaires, 257 M FCFA par les Institutions de Micro-finance (2,57%) et 878 M FCFA (8,78%) par l'Etat Togolais.

Pour permettre la réalisation des travaux de consolidation du projet, la Banque a accordé en 2013, un nouveau prêt d'un montant de 3 985 MFCFA à l'Etat togolais. Ce qui a amené les engagements cumulés de la BOAD à un montant de 10 985 MFCFA, sur l'ensemble des deux prêts.

Type :

Prêt

Les travaux sont achevés et réceptionnés le 28 décembre 2019. L'évaluation finale du projet est en cours de réalisation par un prestataire. Par la suite, la partie togolaise devra transmettre à la Banque le rapport d'achèvement du projet.

A date, les montants cumulés des engagements et des décaissements sur les prêts BOAD s'établissent respectivement à 10 938 MFCFA (99,57%) et 10 894 MFCFA (99,17%).

Montant :

10,985 Mds

